



Des phoques à bout portant... d'une longue vue

Au nord de la rade de Dunkerque, à environ 2,5 km de la côte, des phoques veau-marins se prélassent. Un banc de sable, dénommé le «banc aux phoques», leur sert d'asile durant quelques heures à chaque marée descendante. Est-il un reposoir pour individus en transit ou un habitat pour une toute petite colonie d'une dizaine de phoques ? Il est encore trop tôt pour le savoir, mais un moratoire a été demandé à la Direction Régionale de l'Environnement du Nord/Pas de Calais pour une durée de deux ans. Cette mesure de protection, à l'initiative de la section Flandre Maritime du Groupement Ornithologique Nord, devrait permettre de sédentariser et d'augmenter la population de phoques veau-marins *Phoca vitulina*. Actuellement, les mammifères présents de fin septembre à la mi-mai désertent pendant la saison touristique, le banc étant alors assailli par les plaisanciers et les véliplanchistes. Perturbés en pleine période de reproduction puis d'allaitement, les phoques préfèrent partir pour des lieux plus calmes. De plus, bien souvent les femelles fuient le danger et retournent à l'eau en laissant derrière elles les petits effrayés et affamés. La majorité des jeunes meurent, n'ayant pas pris assez de poids pour pouvoir affronter le jeûne qui suit la séparation d'avec leur mère. Le moratoire devrait minimiser les dérangements et favoriser l'expansion de la colonie.

La sensibilisation du public et le suivi sur le terrain, assuré en partie par les pêcheurs, sont différents aspects des actions mises en œuvre pour protéger ces phoques dunkerquois.

Le groupement Ornithologique Nord, société d'étude et de protection des vertébrés sauvages et de leurs milieux dans le Nord/Pas de Calais, travaille en collaboration avec l'association Picardie Nature et avec le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de la

Rochelle. Mentionnons aussi le «Seal Rehabilitation and Research Centre», centre de soins hollandais spécialisé dans les domaines de la recherche et des soins à prodiguer aux mammifères marins, qui intervient parfois sur nos côtes.

Alors, rendez-vous en septembre, dans ces pages ou aux journées de la mer, pour un complément d'information et pour faire le point de la saison d'observation.

Catherine BRASSAUD

Association

L'Atelier bleu est un centre d'initiation à l'environnement littoral et sous-marin installé à La Ciotat. Situé en bord de mer sur le magnifique site classé du Mugel, l'association a pour objectif de sensibiliser le public au respect et à la protection du milieu littoral. Dans cette optique, elle organise des classes de mer, des chantiers de nettoyage et des stages de plongée pour enfants (dès 8 ans). Son équipe permanente anime également le «sentier sous-marin» proposé aux plus de 6 ans. Les adultes ne sont pas oubliés, avec des stages à thèmes d'apnée ou de plongée, ainsi que diverses animations touristiques de haut niveau.

■ Contact : Atelier Bleu du Cap de l'Aigle, parc du Mugel, 13600 La Ciotat. Tél. 04 42 08 07 67



© D.R.

Livres

Les littoraux : Impact des aménagements sur leur évolution.

Une nouvelle édition (la troisième) de Roland Paskoff vient de paraître. L'auteur y parle de l'évolution du trait de côte, de la dynamique littorale en fonction des processus d'érosion et/ou de construction. Il décrit et explique la formation et l'évolution des différents types de paysages littoraux comme les cordons dunaires, les lagunes, les estuaires, les marais maritimes, les deltas, les falaises et les récifs coralliens. Par rapport à la précédente, cette édition propose entre autre une nouvelle typologie des dunes littorales et un chapitre détaillé sur les falaises.

■ *Les littoraux. Impact des aménagements sur leur évolution*, Roland Paskoff, 1998. Éditions Armand Colin, Paris, 264 pages. 150 F



Séminaire

La protection du littoral à l'honneur

Seamer, salon international de la mer et du littoral accueillera les 16 et 17 septembre prochains le séminaire «protection du littoral», organisé par l'ICAD. Il se tiendra donc à la porte de Versailles, avec à l'affiche de nombreux thèmes tels que la réglementation, la prévention, ou la procédure à suivre en cas de crise. Pendant deux jours, vous pourrez dialoguer avec les intervenants à propos du rôle que l'Union européenne joue en matière de protection littorale. Également au programme, la qualité des eaux de baignade, la pollution microbiologique du littoral et les outils de prévention disponibles. Tous les maux du littoral seront analysés lors de tables rondes ou d'ateliers, grâce à la participation de nombreux intervenants de haut niveau, parmi lesquels Michel Girin, président du Cedre et de François Galgani, de l'Ifremer, deux spécialistes des macro-déchets. Autre sujet, (Mer et Littoral en a également beaucoup parlé), il s'agit des proliférations végétales et les perturbations qu'elles engendrent. Jean-Louis Mauvais, responsable de la cellule «étude et expertise régionale Ifremer», Éric Dutrieux, Pierre Boissery, de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et Yvon Piriou, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne viendront commenter la situation. Enfin, une matinée complète sera consacrée aux pollutions accidentelles. Rendez-vous à la porte de Versailles les 16 et 17 septembre 1998, où nous serons, bien évidemment.

■ Contact : Network Communication, Isabelle Durieu. Tél. 01 53 53 07 67 - Fax 01 53 53 07 77